

Lexiques Identités Cultures

Sous la direction de **Pierluigi Ligas** et **Paolo Frassi**

Publié avec la collaboration de **Fabio Pelizzoni** et **Giovanni Tallarico**



QuiEdit

Apport culturel dans la dénomination des maladies en julakan au Burkina Faso

Cet article analyse quelques dénominations de maladies dans le domaine de la médecine traditionnelle en julakan¹. Il montre que les croyances ainsi que les réalités socioculturelles du milieu influencent non seulement certaines de ces dénominations, mais aussi l'usage qu'on en fait. On tend, par exemple, à utiliser de façon quasi systématique des dénominations euphémistiques, en lieu et place des dénominations « propres », pour des maladies graves et celles affectant les organes excréteurs ou génitaux.

Introduction

L'approche et la conceptualisation des notions dans la recherche terminologique diffèrent très souvent lorsqu'on passe d'une langue à une autre ou d'une communauté socioculturelle à une autre². Par ailleurs, si la langue est considérée comme le véhicule d'une culture donnée, c'est entre autres parce que la terminologie des différents domaines d'activité reflète cette culture. C'est ainsi qu'au-delà des dénominations et des notions, certains termes comportent des traits spécifiques marquant leur appartenance culturelle. En effet, quelle que soit la communauté,

c'est sa vision du monde qui détermine sa façon de classer, d'ordonner, de nommer et de catégoriser tout ce qu'elle perçoit ou conçoit, y compris sa propre identité³.

C'est ainsi qu'une analyse minutieuse des dénominations de maladies et de symptômes en julakan révèle que ces dénominations comportent des traits culturels en rapport avec les réalités locales et la vision du monde en milieu jula⁴. Il apparaît en effet que certaines croyances, ainsi que

¹ Langue du groupe mandé, parlée surtout au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

² Cf. N. Halaoui, *Des terrains de l'enquête en terminologie*, « Terminogramme », 63 (1992), pp. 6-11 ; F. Gaudin, *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1993 ; M. Diki-Kidiri, *Une approche culturelle de la terminologie*, in M. Diki-Kidiri (éd.), « Terminologies nouvelles », 21 (2000), pp. 27-31 ; A. B. Edema, *Terminologie européenne et terminologie africaine : éléments de comparaison*, in M. Diki-Kidiri (éd.), « Terminologies nouvelles », 21 (2000), pp. 32-38 et A. Hien, *Analyse socioterminologique contrastive : cas du julakan et du français de la santé*, « Ikala, Revista de lenguaje y cultura », vol. 15, 25, (2010), pp. 43-72.

³ M. Diki-Kidiri, *op. cit.*, p. 27.

⁴ « Normalement, julakan désigne la langue et Jula, l'individu. Ce dernier terme est utilisé [...] dans un syntagme qualificatif **nom + jula** comme dans **langue jula**, **milieu jula** et **ethnie jula** pour référer respectivement à la langue (le julakan),

l'environnement socioculturel de ce milieu, influencent non seulement ces dénominations mais aussi leur usage.

Cet article vise à mettre au jour la part culturelle qu'on retrouve dans certaines de ces dénominations et dans leur utilisation par les locuteurs de la langue. En d'autres termes, l'objectif principal visé ici est de montrer comment la culture du milieu influence les dénominations des maladies en julakan et, également, de quelle manière l'environnement socioculturel guide l'usage de ces dénominations en situation de communication. D'une manière plus spécifique, cet article présentera quelques dénominations de maladies ayant une certaine portée culturelle et décrira certaines dénominations euphémistiques tout en justifiant leur raison d'être et leur usage en julakan. Pour ce faire, une analyse descriptive sera effectuée et portera sur des termes de la médecine traditionnelle en julakan. Cette médecine, au Burkina Faso, est un domaine où croyances culturelles et magico-religieuses se côtoient relativement à l'explication des causes, des symptômes et des traitements des maladies⁵.

Les données analysées dans le cadre de cet article ont été collectées lors d'une recherche⁶ effectuée au Burkina Faso, pays situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest sur une superficie d'environ 274 000 km² et comptant un peu plus de 13 millions d'habitants. Les sites spécifiques de la collecte étaient les régions de Bobo-Dioulasso et de Banfora situées dans l'Ouest du pays, zone linguistique par excellence du julakan. Près d'une cinquantaine d'informateurs ont contribué à la collecte des données dont une partie sera analysée ici. Au nombre de ces informateurs, on compte 14 professionnels en médecine moderne (médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, pharmaciens, etc.) et 33 professionnels en médecine traditionnelle (essentiellement des phytothérapeutes). Tous les informateurs (hommes et femmes), en plus d'être des professionnels du domaine, étaient aussi des locuteurs du julakan. La collecte des données s'est effectuée à travers des recherches documentaires, l'observation directe (dans les « cabinets » des différents professionnels du domaine de la santé) et des entrevues individuelles.

Avant de présenter notre analyse, nous donnerons une description succincte de la langue et du milieu jula, afin de permettre de mieux cerner le lien entre les dénominations de maladies et certaines valeurs et

au milieu et à l'ethnie du Jula » (A. Hien, *Analyse socioterminologique contrastive...*, *op. cit.*, p. 45).

⁵ Cf. A. Hien, « La terminologie de la médecine traditionnelle en milieu jula du Burkina Faso : méthode de recherche, langue de la santé et lexique julakan-français, français-julakan », thèse de doctorat (Ph.D), Université de Montréal, 2001.

⁶ Recherche effectuée dans le cadre de notre thèse de doctorat rédigée et soutenue à l'Université de Montréal (Cf. *Ibid.*). Le présent article analyse quelques dénominations figurant dans cette thèse.

croyances culturelles de ce milieu.

1. La langue et le milieu jula

1.1. Bref aperçu du julakan

Les langues mandé, quelquefois appelées langues « du groupe sénégaloguinéen »⁷, sont en usage en Afrique de l'ouest où elles constituent le groupe linguistique le plus étendu⁸. Si le julakan appartient à ce groupe linguistique, il relève de façon plus spécifique du sous-groupe manding⁹ et fait partie de la soixantaine de langues locales que compte le Burkina Faso dont la langue officielle est le français. Toutes les langues locales de ce pays, certaines très véhiculaires ou possédant un nombre de locuteurs plus ou moins élevé que les autres, sont considérées comme langues nationales. Le julakan, langue de grande diffusion, serait devenu la langue maternelle d'environ 1.000.000 de Burkinabè¹⁰. C'est une langue à tons. Pour des raisons de commodité dans la transcription, seuls les tons bas seront marqués ; les tons qui ne seront pas indiqués seront par conséquent des tons hauts.

1.2. La communauté jula à travers vision du monde et conception de la maladie

1.2.1. Vision du monde

Chrétiens, musulmans ou animistes, les Burkinabè sont restés pour la plupart attachés à leurs traditions ancestrales et, partant, aux croyances et pratiques traditionnelles. Pour beaucoup d'entre eux, les humains de même que les animaux et les végétaux côtoient chaque jour des êtres et

⁷ M. Houis, *Le groupe linguistique mandé*, « Notes africaines », 82 (1959), p. 126.

⁸ Cf. S. Platiel, *Les langues mandé*, in D. Barréteau (éd.), *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*, Paris, CILF, 1978, pp. 41-62.

⁹ Le sous-groupe linguistique appelé « manding » (Cf. M. Delafosse, *La langue mandingue et ses dialectes*, t. II, Paris, Geuthner, 1955) est dénommé autrement par d'autres auteurs : « mandé-tan » chez M. Delafosse, *op. cit.*, « mandingue » chez S. Platiel, *op. cit.* et G. Galtier, « Problèmes dialectologiques et phonographématiques des parlers mandingues », thèse pour le Doctorat de 3^e cycle, Paris, Université de Paris VII, 1980, ainsi que « mandenkan » chez B. Coulibaly, « Le jula véhiculaire de Haute-Volta : phonologie, morphologie, syntaxe et règles de transcription orthographique », thèse de Doctorat d'État, Paris, Université René Descartes, 1984.

¹⁰ Cf. Ethnologue / SIL, www.ethnologue.com/show_country.asp?name=BF (consulté le 16 décembre 2010).

des forces invisibles mais bien présents. Ce sont les génies, les esprits divers, les mânes des ancêtres, les âmes de végétaux ou d'animaux. En dehors de tous ces êtres invisibles, il y a certains humains qui sont dotés de pouvoirs surnaturels ; puis, au delà de tout, il y a Dieu. L'harmonie qui règne entre les êtres vivants et les choses d'un milieu donné tient de Dieu. Pour sauvegarder cette symbiose et le bien-être des humains, l'ordre cosmique établi doit être absolument respecté. Si une personne, par son comportement ou ses actions, vient à rompre cet équilibre, elle subit une sanction plus ou moins sévère en fonction de la gravité de la maladresse qu'elle aura commise. La matérialisation de cette sanction sur la personne mise en cause est la maladie ou la mort.

Puisque cet article ne s'intéresse qu'aux maladies, les lignes qui suivent présenteront les causes spécifiques de celles-ci et la classification qui peut être établie à leur sujet.

1.2.2. Conception de la maladie

La maladie, qu'elle se manifeste par la rupture de l'équilibre physique, psychologique, moral, physiologique ou mental, n'est jamais fortuite. C'est ainsi que les causes qui lui sont imputées en médecine traditionnelle peuvent être réparties dans les six catégories suivantes : le non-respect des coutumes, la profanation d'un endroit ou d'un objet sacré, la réception d'une malédiction ou d'un sort, l'action de sorciers anthropophages, les mauvaises actions de la personne malade et la volonté de Dieu. D'une manière globale, on peut ranger l'ensemble des maladies en deux grandes catégories.

La première catégorie regroupe toutes les maladies qui sont occasionnées par l'Homme. Ces maladies sont :

- soit des maladies directement provoquées par le malade lui-même de par son action ou son comportement fautif. C'est le cas, par exemple, des maladies dues à des ruptures d'interdits et des maladies transmissibles appelées en julakan *bànyelemàtaw* ;

- soit des maladies imputables à de tierces personnes : des individus méchants, *mògòjuguw*, des envieux, *nanangow*, des ennemis *mògòw juguw* ou des sorciers anthropophages, *subagaw*. Ces maladies sont alors qualifiées de *lanan* ou *blànan*.

Les maladies qui proviennent directement de Dieu font partie de la deuxième catégorie. Il s'agit notamment de ces maladies qui ne peuvent être justifiées autrement ou dont les causes ne peuvent être clairement déterminées par une explication traditionnelle. Cette distinction est aussi mentionnée par de Sardan en ces termes :

de même on désignera dans beaucoup de sociétés sahéliennes par « maladies de Dieu » toutes les maladies qui ne relèvent pas des génies, de la sorcellerie ou de la magie¹¹.

Ces croyances ainsi que d'autres réalités socioculturelles influencent non seulement la dénomination des maladies, mais aussi l'usage de ces dénominations comme on le verra dans la section suivante.

2. Analyse de quelques données

2.1. Culture et dénominations des maladies

2.1.1. Influence des croyances et des réalités socioculturelles

- *alabanaw* et *bàgànmà*

Ces deux dénominations proviennent respectivement de *ala ka bànaw* et de *bàgà n mà* présentés ci-dessous.

Découpage en morphèmes	<i>ala / ka / bànaw</i>
Traduction des morphèmes	Dieu / connectif / maladie-pluriel
Traduction littérale de la dénomination	maladies de Dieu
Équivalent en français ou traduction litté- raire	maladies de Dieu ou maladies natu- relles

Découpage en morphèmes	<i>bàgà / n / mà</i>
Traduction des morphèmes	agresser / moi /postposition
Traduction littérale de la dénomination	agresse-moi
Équivalent en français ou traduction littéraire	maladie de Dieu ou maladie naturelle

Alabanaw provient de l'énoncé *ala ka bànaw* ayant perdu son connectif « *ka* ». Quant à *bàgànmà*, c'est une conglomération des éléments de l'énoncé *bàgà n mà* (verbe + pronom + postposition) signifiant littéralement « agresse-moi ». Ce sont des termes génériques pour « maladies de Dieu » ou « maladies naturelles », « naturelles » étant opposé ici à « provoquées ». Comme il a été indiqué précédemment, il y a des maladies que la société traditionnelle ne peut imputer ni à la magie, ni à la sorcellerie, ni à une faute commise par le malade. La conception populaire veut alors que ces maladies dont les causes sont inconnues

¹¹ J.-P.O. de Sardan, *Sémiologie populaire et dynamique des représentations relatives à la santé, à la souffrance et à la maladie : réflexions méthodologiques*, in *Problématique et méthodologie*, « Programme de recherche 'Concepts et conceptions populaires relatifs à la santé, à la souffrance et à la maladie' », vol. II, n. spécial (1994), p. 23.

soient considérées comme une « agression » provenant de Dieu qui, en tant qu'être suprême au dessus de tout, est responsable de ce que les humains ne peuvent expliquer.

D'un point de vue ethnolinguistique, les dénominations *bàgànmà* et *alabanaw* montrent que le surnaturel, plus particulièrement le divin, occupe une place importante dans la société jula. On admet que l'humain possède des pouvoirs, mais on reconnaît que ceux-ci sont très limités par rapport à ceux de Dieu. Le rapport de la population jula à Dieu est fondé sur sa religion. Même si la majorité de cette population a comme religion l'islam, nous n'affirmons pas pour autant que cette religion soit la source de cette croyance. En effet, à côté des religions monothéistes comme l'islam et le christianisme, il y a aussi l'animisme, très répandu, c'est-à-dire la croyance en une force vitale aussi bien chez les êtres vivants que dans les éléments naturels comme les cours d'eau et les collines. Dans la conception populaire, cependant, il y a un être suprême qui récompense, qui châtie, etc. À cette conception s'ajoutent les croyances magico-religieuses auxquelles sont soumis la plupart des tradipraticiens. Ainsi, tous les cas d'enflure subite de l'œil, de panaris ou d'œdème subit du pied, pour n'en citer que quelques-uns, sont des *bàgànmà* « agressions »¹² ou des *alabanaw* « maladies de Dieu », à savoir des maladies naturelles provenant directement de Dieu.

Notons que si *bàgànmà* est un terme générique désignant toutes ces maladies auxquelles la société traditionnelle ne trouve ni cause ni justification, ce terme est souvent employé cependant comme une dénomination spécifique pour désigner « panaris ».

- *blànan*

blànan provient de : *ò yi bàna min blà n na* qui se lit comme suit :

Découpage en morphèmes	<i>ò / yi / bàna / min / blà / n / na</i>
Traduction des morphèmes	ils / prédicatif verbal / maladie / laquelle / mettre, laisser, déposer / moi / postposition
Traduction littérale de la dénomination	la maladie qu'ils ont mise sur moi
Équivalent en français ou traduction littéraire	maladie résultant d'un mauvais sort

Blànan est une conglomération des trois derniers éléments de l'énoncé *ò yi bàna min blà n na*, qui signifie littéralement « la maladie qu'ils ont mise (ou déposée) sur moi » et désigne toutes les « maladies de mains d'homme ». Il n'y a pas d'équivalent en médecine moderne pour ce

¹² Cette maladie est considérée comme une agression, car rien ne la justifie du point de vue traditionnel.

terme. Toutefois, en essayant de traduire en français la conception culturelle qui s’y rattache, ce serait une maladie résultant d’un mauvais sort, c’est-à-dire une maladie infligée au malade par une autre personne, une maladie imputable à d’autres êtres (des personnes méchantes, des envieux, des ennemis ou des sorciers).

- *kɔ̀nɔ̀*

Si *kɔ̀nɔ̀* désigne, dans la langue commune, l’oiseau, dans le domaine de la médecine ce terme se réfère à un ensemble de maladies : « neuro-paludisme, syndromes convulsifs (tétanos néonatal, accès pernicieux), crises convulsives de l’enfant ». Toutes ces maladies ont en commun les crises convulsives de l’enfant. On estime, en médecine traditionnelle, que ce serait un oiseau (ou un sorcier transformé en oiseau) qui s’emparerait de l’âme des enfants et qui leur infligerait le *kɔ̀nɔ̀*. La dénomination de la maladie correspond donc au vecteur de celle-ci.

- *ɲɔ̀nìn*

Découpage en morphèmes	<i>jɔ̀-nìn</i>
Traduction des morphèmes	mil-petit
Traduction littérale de la dénomination	petit mil
Équivalent en français ou traduction litté- raire	rougeole

ɲɔ̀nìn correspond dans la langue commune au millet, encore appelé « petit mil ». Cette dénomination réfère à une denrée locale : il s’agit notamment d’une céréale consommée dans cette communauté. Cette dénomination est réutilisée par métaphore (ressemblance entre la forme des grains du millet et celle des boutons qui apparaissent sur la peau d’une personne atteinte de la rougeole) pour dénommer la maladie.

2.1.2. Utilisation des couleurs : références et nuances

Dans les dénominations de maladies et de symptômes, *-wùlèn* qui provient de *wùlènman* « rouge » réfère souvent au sang et *-gbɛ*, qui provient de *gbɛman* « blanc », au mucus ou au pus. C’est le cas dans les dénominations *ɲɛgɛniwulen* « hématurie ou bilharziose » qui signifie littéralement « urine rouge » et *ɲɛgɛnigbɛ* « pyurie » signifiant littéralement « urine blanche » présentées ci-dessous.

	<i>ɲɛɛɲiwulɛn</i>	<i>ɲɛɛɲigbɛ</i>
Découpage en morphèmes	<i>ɲɛɛɲi-wulɛn</i>	<i>ɲɛɛɲi-gbɛ</i>
Traduction des morphèmes	urine-rouge	urine-blanche
Traduction littérale de la dénomination	urine rouge	urine blanche
Équivalent en français ou traduction littéraire	hématurie, bilharziose urinaire	pyurie

Si *ɲɛɛɲigbɛ* et *ɲɛɛɲiwulɛn* apparaissent ci-dessus dans une opposition blanc/rouge (*urine blanche* « pyurie » étant opposée à *urine rouge* « hématurie »), il apparaît cependant que ces deux morphèmes qui indiquent des notions de couleurs (-*wulɛn* = « rouge » et -*gbɛ* = « blanc ») et qui figurent dans ces deux dénominations peuvent posséder des nuances assez vastes, car souvent considérées en opposition/ contraste avec un ensemble d'autres couleurs.

- Blanc en contraste avec rouge ou jaune

	<i>sumayaɣbɛ</i>	<i>sumayawulɛn</i>
Découpage en morphèmes	<i>sumaya-gbɛ</i>	<i>sumaya-wulɛn</i>
Traduction des morphèmes	<i>paludisme</i> - blanc	<i>paludisme</i> -rouge
Traduction littérale de la dénomination	<i>paludisme</i> blanc	<i>paludisme</i> rouge
Équivalent en français ou traduction littéraire	paludisme viscéral, paludisme grave avec anémie sévère	hépatite virale, jaunisse, fièvre jaune, ictère

On note ici que les couleurs intervenant dans les dénominations de maladies ne correspondent pas toujours à ce à quoi elles renvoient dans la réalité. En effet -*wùlɛn*, qui désigne normalement « rouge », peut dans certains cas correspondre à «jaune». Il correspond à **rouge** par exemple dans *ɲɛɛɲiwulɛn* « hématurie » qui désigne la présence anormale de sang dans l'urine, mais à **jaune** dans *sumayawulɛn* « hépatite virale, jaunisse, fièvre jaune, ictère ». En effet, l'ictère jaunit les yeux tandis que l'hépatite virale, la jaunisse et la fièvre jaune entraînent l'ictère, c'est-à-dire une coloration jaune des téguments.

Lorsque le blanc est en contraste avec le rouge et le jaune, c'est comme si on posait le blanc, d'une part et, de l'autre, tout ce qui n'est pas blanc (et qui n'est ni noir ni sombre) mais qui est cuivré, éclatant ou lumineux comme le jaune, le rouge, l'orange et le rose.

- Blanc en contraste avec noir ou brun

	<i>kàbàgbε</i>	<i>Kàbàfin</i>
Découpage en morphèmes	<i>kàbà-gbε</i>	<i>kàbà-fin</i>
Traduction des morphèmes	<i>kàbà-blanc</i>	<i>kàbà-noir</i>
Traduction littérale de la dénomination	<i>kàbà blanc</i>	<i>kàbà noir</i>
Équivalent en français ou traduction littéraire	dermatophytie ou mycose du cuir chevelu, teigne	mycose ou dermatophytie de la peau glabre

Dans ces dénominations, *-gbε* « blanc » est en contraste avec *-fin* « noir », mais en réalité, la notion de « noir » renvoie ici à tout ce qui est sombre, obscur ou foncé et peu lumineux comme : gris, marron, brun, vert, bleu, violet, bistre, etc. C'est ainsi que *kàbàgbε* (littéralement traduit : *kàbà blanc*) désigne la teigne qui aboutit à une alopecie laissant une marque blanche sur le cuire chevelu par opposition à *kàkàfin* (littéralement traduit *kàbà noir*) qui désigne, comme son synonyme *fàrilàkàbà*, les dermatophyties de la peau glabre qui laissent sur la peau des marques brunes ou foncées selon le teint du malade.

2.2. Culture et usages des dénominations : connotation et emploi d'euphémismes

Nous entendons ici par connotation

un ensemble de significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier et qui viennent s'ajouter au sens conceptuel ou cognitif, fondamental et stable [...] qui constitue la dénotation¹³.

Les maladies et les symptômes ont des dénominations propres mais, dans certaines situations, celles-ci sont délaissées pour des euphémismes, considérés comme étant moins choquants, moins honteux ou moins maléfiques. Assez répandus en julakan, ces euphémismes servent aussi, en lieu et place des dénominations exactes, à désigner certaines maladies « ou certains états, considérés comme particulièrement graves ou désocialisants »¹⁴.

¹³ J. Dubois et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999.

¹⁴ R. Diaouré, *Les dénominations des malaises et des maladies en Bamanan*, in A.-M. d'Ans (éd.), *Langues et métiers modernes ou modernisés au Mali (santé et travail du fer)*, coll. « Langues et développement », Agence de coopération culturelle et technique, Paris, Didier Érudition, 1992, p. 145.

2.2.1 Maladies référant aux organes génitaux ou excréteurs

La politesse à l'égard d'un interlocuteur plus âgé ou de sexe différent ou, tout simplement, entre médecin et patient, peut conduire à l'emploi d'euphémismes. Par ailleurs, pour ne pas embarrasser son interlocuteur, le malade ou l'entourage de celui-ci, le locuteur fera souvent preuve de discrétion et de pudeur en employant des dénominations euphémistiques dans le cas de pathologies impliquant la sexualité ou affectant les organes génitaux ou excréteurs.

- *kɔbɔ*

Découpage en morphèmes	kɔ-bɔ
Traduction des morphèmes	rectum-sortie
Traduction littérale de la dénomination	sortie du rectum
Équivalent en français ou traduction littérale	prolapsus rectal

Dans la langue générale, *kɔ* a plusieurs sens dont ceux de « dos » et de « postérieur ». Dans cet exemple, *kɔ* renvoie, non pas à « dos » mais à « rectum » qui a pourtant deux dénominations en julakan : *jùù* et *bòdà*. En effet, *kɔ* résulte, dans ce cas, de la troncation de *kɔda* « anus, rectum » (composé à partir de *kɔ* « dos, postérieur » et de *da* « bouche, ouverture, entrée »). *Kɔ* constitue ainsi un euphémisme pour désigner « rectum ». L'utilisation de *kɔ* est due au fait que les dénominations *jùù* et *bòdà* connotent une certaine vulgarité et, de ce fait, ne peuvent être employées dans certaines situations de communication, en l'occurrence dans les discours en public, dans les entretiens où l'interlocuteur est plus âgé que le locuteur (par respect), etc. *Kɔ* participe à la constitution d'une dénomination qui sera elle aussi euphémistique, dans la mesure où elle remplace une autre dénomination qui serait formée avec les termes *jùù* et *bòdà*.

- *kɔsa*

Découpage en morphèmes	kɔ-sa
Traduction des morphèmes	sexe masculin, pénis-mourir
Traduction littérale de la dénomination	mort du pénis
Équivalent en français ou traduction littérale	impuissance, dysfonctionnement sexuel

Dans cet exemple, *kɔ* ne renvoie ni à «dos» ni à «postérieur» (qui sont les sens courants de ce terme comme nous l'avons vu plus haut). Il ne renvoie pas non plus à « rectum » comme dans l'exemple précédent.

Dans *kɔsa*, *kɔ* renvoie plutôt au sexe masculin, plus précisément au pénis : *fɔɔ* en julakan. Pour sauvegarder une certaine intimité et par discrétion, car il est question d'appareil génital, *fɔɔ* (qui connote aussi une certaine vulgarité) fera place à *kɔ*. Dans la conception traditionnelle du dysfonctionnement sexuel chez l'homme, et particulièrement dans le cas de l'impuissance, c'est le sexe de l'homme, désigné par euphémisme par *kɔ*, qui ne fonctionne pas ; ce sexe qui ne fonctionne pas est donc considéré mort (puisque'il est inactif), d'où la dénomination *kɔsa* signifiant littéralement *mort du pénis*. Le terme *kɔsa* est ainsi formé de *kɔ* désignant de façon euphémistique « pénis » et de *sà* « mourir ».

2.2.2 Dénominations maléfiques

Une autre justification à l'emploi d'euphémismes dans la communauté jula serait le fait que l'évocation d'une maladie à travers sa dénomination propre peut, dans certains cas, provoquer l'apparition de celle-ci. En effet, certaines dénominations sont traditionnellement considérées comme chargées de force maléfique : le *nàma*. Cette force qu'on attribue aux dénominations est une conception partagée par d'autres communautés. En effet, traitant de l'épilepsie, de la lèpre amputante et de la folie au Mali, R. Diaouré¹⁵ écrit :

de par l'émotion et le désarroi que leur présence suscite au sein d'une famille, on ne les nomme pas de manière précise, les mots étant eux-mêmes chargés de « nyama ».

- *fenmisen*

Découpage en morphèmes	fɛn-misɛn
Traduction des morphèmes	chose-petite
Traduction littérale de la dénomination	petite chose
Équivalent en français ou traduction littérale	Rougeole

fenmisen signifie littéralement « petite chose » et provient de *fɛn* « chose » et de *misɛn* « petit ». Ce terme sert à dénommer la rougeole qui a pourtant deux dénominations : *nɔnin* et *bi*. L'usage de la dénomination euphémistique *fenmisen* dans ce cas répond à un besoin de discrétion, mais vise aussi à éviter que la maladie se répande dans la communauté, certaines dénominations étant chargées de connotations ou possédant, dans cette culture, une puissance maléfique.

¹⁵ *Ibid.*, p. 149.

2.2.3 Maladies considérées dégradantes ou avilissantes

On préférera quelquefois les dénominations euphémistiques aux dénominations propres, afin de ne pas humilier le malade et son entourage.

- *bènnibàà*

Découpage en morphèmes	bèn-ni-bàà
Traduction des morphèmes	tomber-actif-maladie
Traduction littérale de la dénomination	maladie de chute
Équivalent en français ou traduction littéraire	épilepsie, maladies convulsives

Bènnibàà, littéralement traduit « maladie de chute », est formé à partir de *bèn* « tomber », du dérivatif actif *-ni* et de *bàà* « maladie ». C'est un terme générique, qui regroupe toutes les maladies convulsives, c'est-à-dire les maladies qui entraînent des « chutes » (pertes de connaissances et convulsions) comme dans l'épilepsie. Ce terme est souvent employé par discrétion pour désigner l'épilepsie qui se dénomme *kirinkirinmàsyen* en julakan. L'épilepsie est une maladie qui conduit, dans bon nombre de cas, le malade à vivre isolé et/ou en marge de la société, car toute crise qui survient chez celui-ci en public peut être vécue comme une humiliation pour lui et sa famille. Cette humiliation est aussi susceptible de se manifester chaque fois que la maladie est identifiée comme telle par sa dénomination propre, d'où l'usage d'un euphémisme.

- *bààba*

Découpage en morphèmes	<i>bàà-ba</i>
Traduction des morphèmes	maladie-grand
Traduction littérale de la dénomination	grande maladie
Équivalent en français ou traduction littéraire	SIDA

On utilisera l'euphémisme *bààba* qui signifie littéralement *grande maladie* pour désigner le SIDA qui est pourtant dénommé par le même terme qu'en français (un emprunt en julakan). Il est intéressant de mentionner ici que jadis, le même terme *bààba* servait à dénommer « lèpre » dont la dénomination propre en julakan est *kunatɔbana*.

Conclusion

Il y a, dans chaque langue, des dénominations établies par pure convention (dénominations arbitraires) et d'autres construites par les locuteurs selon des critères logiques et définissables (dénominations motivées). Certaines dénominations de maladies en julakan, parmi celles qui sont motivées, sont empreintes d'un caractère culturel qu'on ne peut cerner qu'à travers la connaissance de la vision du monde de la communauté jula.

Ces dénominations sont, entre autres, le reflet des causes attribuées aux maladies ainsi que de l'organisation de la connaissance dans ce milieu. On a pu ainsi constater que certaines maladies dont les dénominations sont basées sur les causes qu'on leur impute n'ont pas toujours d'équivalent sur le plan notionnel en français dans le domaine de la médecine moderne, car ces causes découlent de la vision du monde en milieu jula. C'est le cas, par exemple, des maladies résultant de mauvais sorts. Cet article montre ainsi comment les dénominations des maladies sont véritablement le reflet d'une société, de ses croyances et plus particulièrement de sa manière de concevoir et de classer les maladies.

Sur le plan de l'utilisation des dénominations disponibles dans la langue, on remarque que certaines dénominations « propres » sont délaissées dans des situations particulières de communication au profit d'euphémismes. Tout se passe comme si les maladies considérées, par exemple, comme les plus graves ou les plus avilissantes devaient troquer leur identité propre et se métamorphoser sur le plan dénominationnel à travers des euphémismes pouvant, eux, véhiculer discrétion, compassion et respect.

L'un des intérêts de cette étude est d'avoir tenté de mettre à disposition des connaissances qui pourraient être utilisées, par exemple, dans le cadre de l'enrichissement de la nomenclature du julakan dans le domaine de la santé.

En effet, pour combler les vides terminologiques qui existent dans cette langue et, plus spécifiquement, dans ce domaine de spécialité, il serait important de proposer de nouveaux termes qui, tout en respectant la structure de la langue, soient culturellement adaptés. C'est ainsi qu'il serait utile de prendre en compte les connaissances qui sont mises au jour ici lors de créations néologiques.

Références bibliographiques

- B. COULIBALY, « Le jula véhiculaire de Haute-Volta : phonologie, morphologie, syntaxe et règles de transcription orthographique », thèse de Doctorat d'État, Université Paris *Descartes*, 1984.

- M. DELAFOSSE, *La langue mandingue et ses dialectes*, t. II, Paris, Geuthner, 1955.
- R. DIAOURÉ, *Les dénominations des malaises et des maladies en Bamanan*, in A.-M. D'ANS (éd.), *Langues et métiers modernes ou modernisés au Mali (santé et travail du fer)*, coll. « Langues et développement », Agence de coopération culturelle et technique, Paris, Didier Érudition, 1992, pp. 145-149.
- M. DIKI-KIDIRI, *Une approche culturelle de la terminologie*, in M. DIKI-KIDIRI (éd.), « Terminologie nouvelles », 21 (2000), pp. 27-31.
- J. DUBOIS, et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1999.
- A. B. EDEMA, *Terminologie européenne et terminologie africaine : éléments de comparaison*, in M. DIKI-KIDIRI (éd.), « Terminologie nouvelles », 21, (2000), pp. 32-38.
- Ethnologue / SIL, www.ethnologue.com/show_country.asp?name=BF.
- G. GALTIER, « Problèmes dialectologiques et phonographématiques des parlers mandingues », thèse pour le Doctorat de 3^e cycle, Université Paris VII, 1980.
- F. GAUDIN, *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1993.
- N. HALAOUI, *Des terrains de l'enquête en terminologie*, « Terminogramme », 63 (1992), pp. 6-11.
- A. HIEN, « La terminologie de la médecine traditionnelle en milieu jula du Burkina Faso : méthode de recherche, langue de la santé et lexique julakan-français, français-julakan », thèse de doctorat (Ph.D), Université de Montréal, 2001.
- A. HIEN, *Analyse socioterminologique contrastive : cas du julakan et du français de la santé*, « Ikala, Revista de lenguaje y cultura », vol. 15, 25 (2010), pp. 43-72.
- M. HOUIS, *Le groupe linguistique mandé*, « Notes africaines », 82 (1959).
- S. PLATIEL, *Les langues mandé*, in D. BARRÉTEAU (éd.), *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar*, Paris, CILF, 1978, pp. 41-62. J.-P.O. DE SARDAN, *Sémiologie populaire et dynamique des représentations relatives à la santé, à la souffrance et à la maladie : réflexions méthodologiques*, in *Problématique et méthodologie*, « Programme de recherche 'Concepts et conceptions populaires relatifs à la santé, à la souffrance et à la maladie' », vol. II, n° spécial (1994), pp. 18-23.